

Profondément de gauche!

Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

ÉDITO :
C'EST DU LOURD !

PAGE 3

**COLLECTIF
DE SOUTIEN
AUX FAMILLES
TCHÉTCHÈNES**
PAGES 7 & 8

DOSSIER :
RROMS...

PAGES 9, 10, 11 & 12

MARIA «PITA»...

PAGE 20

(ENCORE 4 PAGES EN PLUS !)

Bientôt 20 pages...



Dessin original de N'Marc

... déjà 20 pages !

20^{ème} année | Numéro 119 | mars 2016 | 2€50

<http://confluences81.fr/>

Depuis un peu plus d'un an, le blog de **CONFLUENCES 81** est en activité et a accueilli près de 33.000 visiteurs. Vous aussi, n'oubliez pas de lui rendre visite ! Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent !

Clic : <http://confluences81.fr/>

A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

Problème - En bons élèves des philosophes du XVIII^{ème} siècle, les Républicains ont basé la République sur la séparation des pouvoirs : pouvoir exécutif, pouvoir législatif et pouvoir judiciaire (dont l'indépendance est affirmée).

Or il me semble que cette indépendance est « grignotée » sous des prétextes divers sans que la population réagisse...

Appel - Selon des enquêtes, l'engagement (secteur associatif et fondations) revient en force.

*Félicitations pour votre n°118 !
les textes sont de qualité
et méritent d'être lus par
un très grand nombre par
ce qu'ils soulèvent des
problèmes.*



Dessin d'Alain Guillemot

Qui veut bien faire un article
-sur la vie (actions, difficultés...) d'une association qu'il connaît ?
-sur un réseau social de proximité liant les habitants d'une résidence, d'un petit quartier ?
-sur des ateliers collaboratifs où des « apprentis bricoleurs » se retrouvent pour réparer, créer... ?
-sur le-s problème-s du bénévolat ?
-sur une expérience (de vous ou autour de vous) qui est porteuse d'un (bon) changement ?

Aline

Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : contact@confluences81.fr
- par courrier postal à : C. Rossignol - Le Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ? Et à quelle date ?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une étiquette avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les **Confluences** envoyés à titre gracieux.



Abonnement à **Confluences 81** : 6 numéros pour 13 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer

Lieu-Dit Le Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous



Nom
Prénom
Adresse
C.P. Ville.....
téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON
L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : c'est du lourd !

Pages 4 et 5

Dans le Tarn : le vrac, Coll.

Roosevelt, Linky

Page 6

ZADistement vôtre : COP 21,

Goodyear

Pages 7 et 8

Etranges étrangers : Collectif Tchétchénie d'Albi, déchéance de nationalité

Pages 9 - 12 : Le dossier **RROMS**

Page 13

Agriculture : historique par P. Haya

Pages 14

Conscience sentiente : vous aimez les lapins ?

Page 15

Politique : Régionales, Congrès A&A +Agenda

Page 16-17

Education/Culture : 4ème République + cinéma, chanson, lecture...

Page 18-19

Tribunes Livres : retour sur le dossier du n° 117, Circuit du Séquestre...

Page 20

Féminismes : Maria Pita Mayor

Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»

Edition : Confluences 81 - Lieu-Dit Le Ritou 81100 Castres

Impression : Multicopy Services

17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : A&A 81, Louis Aragon, M-Françoise Besombes, Collectif Le Séquestre, Collectif Roosevelt, Guy David, Jean Fauché, Gustave Flaubert, Josiane Gargallo, Garlonn, Patrice Goyaud, Pierre Haya, Alain Hébrard, J-Benoît Horsot, Patrice Kappel, Rosalie Laparra, LDH & ERRC, Françoise Martinez, Christian Melon, Eric Paplo-Ptek, Alice Perkat, Aline Raby, Yvette Rossignol, Candida Rouet, J-Pierre Shiep, Gisèle Vigouroux, Yoyo.

Dessins originaux :

Alain GUILLEMOT, MAN, N'MARC, PIEM et SMILY

Photos : D.D.M., S. Fay, G. David

Mise en page : Françoise Martinez.

n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : mars 2016. Tirage 150 ex.

CPPAP : 0220 P 11464

Confluences 81



J'arrive Où Je Suis Étranger

Rien n'est précaire comme vivre
Rien comme être n'est passager
C'est un peu fondre comme le givre
Et pour le vent être léger
J'arrive où je suis étranger

Un jour tu passes la frontière
D'où viens-tu mais où vas-tu donc
Demain qu'importe et qu'importe hier
Le cœur change avec le chardon
Tout est sans rime ni pardon

Passe ton doigt là sur ta tempe
Touche l'enfance de tes yeux
Mieux vaut laisser basses les lampes
La nuit plus longtemps nous va mieux
C'est le grand jour qui se fait vieux

Les arbres sont beaux en automne
Mais l'enfant qu'est-il devenu
Je me regarde et je m'étonne
De ce voyageur inconnu
De son visage et ses pieds nus

Peu à peu tu te fais silence
Mais pas assez vite pourtant
Pour ne sentir ta dissemblance
Et sur le toi-même d'antan
Tomber la poussière du temps

C'est long vieillir au bout du compte
Le sable en fuit entre nos doigts
C'est comme une eau froide qui monte
C'est comme une honte qui croît
Un cuir à crier qu'on corroie

C'est long d'être un homme une chose
C'est long de renoncer à tout
Et sens-tu les métamorphoses
Qui se font au-dedans de nous
Lentement plier nos genoux

O mer amère, ô mer profonde
Quelle est l'heure de tes marées
Combien faut-il d'années-secondes
A l'homme pour l'homme abjurer
Pourquoi pourquoi ces simagrées

Rien n'est précaire comme vivre
Rien comme être n'est passager
C'est un peu fondre comme le givre
Et pour le vent être léger
J'arrive où je suis étranger

Louis ARAGON

Accrochez-vous, le Comité de rédaction a décidé d'écrire un vrai éditio ! Un éditio qui présente le contenu du journal en liaison avec une analyse plus ou moins succincte de l'actualité. Enfin, quelque chose d'approchant ! Déjà, première difficulté de l'exercice, notre canard est bimestriel : alors bonjour l'actualité, quand plus d'un mois s'est écoulé entre le moment de l'écriture des articles et celui de leur parution !

Essayons quand même !

Vous trouverez dans ce n° 119 un dossier central (pages 9 à 12) sur les Rroms (Tziganes, Manouches, Gitanes...) ; cela vous rappellera qu'à Castres, faute d'aire d'accueil en service, « les gens du voyage » errent de place en place d'où ils sont régulièrement délogés. Un long article (pages 7 et 8) du Collectif Tchétchénie d'Albi, vous redira qu'en France comme en Europe, malgré quelques élans de solidarité, les réfugiés – improprement appelés « migrants » dans bien des cas – sont largement rejetés et montrés du doigt comme fauteurs de troubles et semeurs d'insécurité.

Cachées dans un coin de page, nous abordons aussi les questions de la déchéance de la nationalité (page 8) ou de la pollution « en dépit » de la COP 21 (pages 6 et 19) et commençons une série « historique » sur l'agriculture, signée Pierre Haya (page 13). Elle se poursuivra sur plusieurs numéros.

A quoi bon pérenniser un « état d'urgence » alors que des tas d'urgences politiques, sociales et écologiques sont prioritaires ?

Il aurait fallu parler davantage de la répression policière (ah, la « légitime défense » quand un policier tire dans le dos d'un fuyard !), de l'injustice de la justice (prison ferme pour les syndicalistes de Goodyear), du rôle infect joué par les médias (la chemise

déchirée du cadre d'Air France montée en épingle...), des mesures inacceptables (allons-nous les accepter ?) portées par un gouvernement complètement réactionnaire... A ce propos il aurait fallu davantage évoquer la question du changement par les urnes (page 15) et dépasser une analyse des résultats des dernières élections.



Il aurait fallu encore une fois dénoncer l'omniprésence malsaine et délétère du marché (« Les affaires, les affaires, les affaires » - Jacques Prévert) qui impose inexorablement sa loi à la planète.

Il aurait fallu...

Il aurait aussi fallu 20 pages de plus ! Car, cela ne vous a pas échappé, c'est le 2nd numéro à la suite comportant 20 pages. Et votre intuition, féministe (page 20) ou pas, vous laisse penser que ce sera encore le cas du N° 120. Celui qui va ponctuer en beauté 20 ans de parution ininterrompue ! Alors oui, du lourd, oh oui du lourd... et cela pour un abonnement à prix léger ! Au fait, avez-vous pensé à cette question ?

Le Comité de Rédaction
22/01/2016

Confluences 81 :

Assemblée Générale le 11 avril 20 h à Castres
à la M.A.S salle 204

LINKY (LUKE) À VABRE !



Le 22 janvier 2016, une réunion publique d'information sur la réalité des compteurs Linky d'ERDF s'est tenue au foyer rural de Vabre.

Elle a été organisée par la SAPV, avec le soutien de l'association environnementale CALELH, et en la présence de 3 conseillères municipales.

La réunion a débuté par la projection d'un montage vidéo (40 mn) à vocation pédagogique sur les ondes électromagnétiques en général, pour ensuite se recentrer sur le cas « Linky ».

Il a ensuite été démontré pourquoi le déploiement du compteur Linky engendrera nécessairement des augmentations de factures, ensuite un débat/réponse aux questions a suivi, sur un mode très convivial.

En fin de réunion, les participants ont pu emporter des documents d'information et brochures à leur disposition. Il leur a été distribué des courriers types de refus du compteur Linky à adresser à leur fournisseur d'électricité, ainsi que des courriers d'alertes au Maire et aux voisins.

Devant le succès de cette réunion, nous avons été invités à en animer dans d'autres villages de notre région.

Par ailleurs, nous réfléchissons aux prochains modes d'actions comme la création d'un collectif afin de continuer à informer, d'une part la population, car très peu d'infos circulent sur ce sujet, sauf sur Internet, et aussi vers les élus municipaux qui ne reçoivent que la documentation propagandiste d'ERDF ou du Ministère de l'environnement et de l'énergie.

Une pétition demandant l'abandon du déploiement de Linky sur Vabre est disponible à la signature à la Médiathèque.

Patrice Goyaud
Vabre le 27/01/2016

CONFLUENCES 81 DÉROULE LE TAPIS ROUGE À NOTRE DÉPUTÉ !



MODESTE TROUSBINOSCOPE DU DÉPUTÉ DE LA MONTAGNE TARNaise : 38 PHOTOS, À SON EFFET ET UNE SÉRIE DE NOUVEAUX ÉTONNEMENTS, DANS SON BULLETIN D'INFORMATION N° 24. LA POPULATION LOCALE EST RASSURÉE.

15-12-2015

LE COLLECTIF ROOSEVELT, QU'ES ACO ?

Tout le monde se rappelle le fameux cri de Stéphane Hessel « Indignez-vous ! » mais qui sait aujourd'hui qu'il a fondé le Collectif Roosevelt en 2012 avec Edgar Morin, Pierre Larrouturou et quelques autres ?

Tout le monde peut entendre les déclarations des engagés de la Marine voguer avec allégresse sur les ondes des médias jusqu'à la nausée, mais qui a eu vent des idées novatrices du Collectif Roosevelt ?

Nous fédérons pourtant aujourd'hui plus de 100.000 citoyens dont beaucoup sont très actifs au sein des 25 groupes locaux qui existent en France.

100.000 citoyens exaspérés qui ont compris qu'ils n'avaient plus rien à attendre des politiques qu'ils soient de gauche ou de droite et qu'ils devaient prendre leur destin en main s'ils voulaient éviter le naufrage auquel nous mènent tout droit des politiques d'austérité aussi inutiles que destructrices.

Nous n'avons pas tous fait l'ENA, nous n'avons pas tous fait Sciences Po mais nous avons tous assez de bon sens pour comprendre que la dette faramineuse avec laquelle on culpabilise toutes les catégories de la population, n'est due qu'à la soumission de l'état aux marchés financiers et désintègre peu à peu tout ce qui donnait du sens à notre vie.

Il existe des solutions. Comme le président Roosevelt en 1933 aux USA avec son New Deal, le Collectif Roosevelt propose une nouvelle donne qui pourra transformer complètement notre société et lui redonner le goût de l'espoir et de la réussite.

REMETTRE DE L'ORDRE ET DE LA JUSTICE DANS L'ÉCONOMIE.

Assainir les finances en interdisant aux banques de spéculer avec notre argent, en les obligeant à financer l'économie réelle. Réo-

rienter l'aide publique donnée aux grands groupes vers les PME. Taxer les transactions financières et boycotter les paradis fiscaux. Instaurer un impôt européen sur les bénéfices des entreprises.

METTRE FIN À L'AUSTÉRITÉ ET AU CHÔMAGE.

Investir massivement dans le logement, négocier un autre partage du temps de travail et développer une économie sociale et solidaire. Mettre un terme à la professionnalisation de la politique pour qu'elle soit au service de l'intérêt général.

DÉCLARER LA GUERRE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.

Lancer un grand plan européen d'investissement massif dans une vraie politique pour l'environnement et la grande transition énergétique de demain.

Vous pouvez découvrir le détail de nos propositions de réformes sur notre site internet

www.collectif-roosevelt.fr

Inutile de se bercer d'illusions, aucun homme providentiel ne viendra sauver la France comme certains aiment à le croire, par contre il en existe des millions capables de le faire ! notre pays foisonne de talents, de créativité, de projets. Le décalage entre la société et les gouvernants ne cesse de s'agrandir et si nous ne voulons pas du monde fou qui se profile où ne règnent que désespoir, violence, précarité, dégradation de l'environnement, nous devons nous unir et œuvrer ensemble pour l'avenir que nous méritons. Rejoignez-nous ! Plus nous serons nombreux, plus nous pourrions exiger du gouvernement qu'il applique nos propositions. Comme le dit si bien Pierre Rabhi avec ses Colibris, il suffit que chacun fasse sa part.

Le Collectif Roosevelt du Tarn

TENDANCE : LA VENTE EN VRAC ARRIVE DANS LE TARN...

Le principe « zéro déchet » se développe de plus en plus en France, mis en avant en autres par la franco-américaine Béa Johnson sur son blog « Zero Waste Home », dans son livre du même nom et lors d'une tournée européenne qui est passée par Albi l'année dernière à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Un nouveau concept (sic) vient donc de débarquer à Castres : un magasin 100% vrac « L'Épicerie & Co » a en effet ouvert en novembre dernier boulevard Carnot. Sophie Taïri accueille les clients et les visiteurs curieux avec un grand sourire et tout plein d'explications. L'idée de monter sa structure lui est venue tout simplement en découvrant l'existence de l'épicerie « La Recharge » à Bordeaux, qui a beaucoup fait parler d'elle lors de son ouverture en 2014... Il est à souligner que cette dernière a mis à disposition gratuitement sur Internet un mode d'emploi « Ouvrir son épicerie sans emballage » pour ceux et celles qui voudraient faire la même chose. Dans ce commerce atypique, vous y trouverez essentiellement des pâtes, des céréales et des légumineuses vendues dans des distributeurs en libre-service. Mais vous pourrez également vous fournir en sucre, cacao, chocolat en poudre ou café (grain ou moulu, et des dosettes compostables à remplir soi-même). Par ailleurs, il est possible d'acheter des produits d'entretien (lessive, adoucissant, liquide vaisselle, pastilles pour lave-vaisselle) ou du savon au poids. Chacun-e se sert en apportant ses propres contenants (pots, boîtes) qu'il aura préalablement pesés sur la balance située à l'entrée du magasin ou en utilisant les poches en papier disponibles. L'épicière, comme cela se fait dans d'autres magasins du genre, met aussi en vente des contenants divers (flacons, boîtes) pour ceux et celles qui n'en auraient pas (encore) récupéré ou qui seraient venu-e-s spontanément sans en apporter ; certains consignés et d'autres pour offrir. L'essentiel de tous ces produits est fabriqué dans le Tarn ou dans les départements limitrophes et toutes les origines sont affichées. Sophie vous propose aussi fruits et légumes et quelques produits laitiers, un peu de bière (en bouteilles non consignées), de l'huile (olive, colza) et du vin.... Peu de produits issus de l'agriculture biologique, car ce n'est pas l'objectif de la propriétaire, qui préfère miser sur le local et surtout créer une vraie épicerie de quartier à l'ancienne, pour favoriser le lien et la proximité avec les habitants. D'autres épiceries

comme celle-ci seraient donc les bienvenues à Castres, dans d'autres quartiers, et bien sûr dans d'autres villes Tarnaises ! Pour 2016, un fort développement de ce type de structures est prévu. Selon le Réseau Vrac (une émanation de l'association Zéro Waste France, ex-CNIID), qui s'est donné comme mission d'accompagner les porteurs et porteuses de projets, plus de 150 nouveaux magasins devraient voir le jour en 2016 en France, alors que l'année 2015 a vu le concept décoller. L'association organise régulièrement des réunions d'information dans toute la France, et essaie de mettre en place des outils collaboratifs, pour mettre la mise en commun de fournisseurs par exemple ou pour trouver le magasin le plus proche de chez vous ! Pourtant le principe n'est pas nouveau, même sur Castres : au sein même de la Halle de l'Albinque, il est par exemple possible d'acheter des épices, disposées dans de jolis bocaux, au poids. Les magasins bio proposent ce système depuis plusieurs années et même les grandes surfaces s'y mettent... La motivation principale des acheteurs de vrac serait la réduction des déchets, tout en faisant des économies : d'abord parce que l'on peut acheter des quantités plus adaptées à sa consommation : fini le paquet entamé périmé qui finit à la poubelle ! Moins d'emballages, c'est aussi moins de plastique ou de cartons à jeter. Les clients du vrac réutilisent les poches en papier, ou encore mieux, fabriquent leurs propres sacs en tissu à partir de vieux t-shirts usés. Vive la récup' ! Un concept « écolo » donc, même si certain-e-s déplorent qu'il ne soit pas 100% bio. Diminuer notre empreinte sur notre planète, c'est aussi favoriser la diminution de l'utilisation des pesticides et autres polluants. On pourra peut-être se méfier des tentatives de récupération par la grande distribution, et des dérives diverses comme les produits en vrac parfois plus chers que leurs équivalents en sachet dans certains magasins. Mais si nous voulons soutenir le développement du vrac, il faudra également permettre le vrai retour de la consigne et mettre en place des stations de lavage pour les bouteilles et les flacons, ce qui n'aura de sens qu'au niveau départemental ou régional pour éviter des transports trop longs et trop gourmands en pétrole... C'est par exemple le projet de Jean Bouteille, jeune entreprise située à Lille, qui met en place des partenariats locaux... A suivre !

Garlonn. K.

EMBALLEZ, C'EST PESÉ !

C'est «tendance» ! Les grandes surfaces vous en offrent des rayons entiers de ces produits «en vrac» ! Et même elles vous offrent le sac en papier pour emballer vos cacahuètes, votre riz, vos pâtes. Dépassons l'effet de mode et les grandes déclarations écologisantes de sauvegarde de la planète asphyxiée par les sacs en plastique. Il ne s'agit pas de refuser la réduction des pollutions, bien sûr. Mais peut-être de s'interroger sur quelques questions fondamentales :

- quelle origine et quelle qualité de ces produits «en vrac» ?

- quid de l'empreinte écologique due au transport de ces denrées alimentaires, quelle proximité avec le producteur ? Comment réduire mes déchets alimentaires ?

- au bout du bout à qui cela profite-t-il ?

La dernière nouveauté, c'est que des épiceries de proximité voient le jour et qu'elles avancent de bonnes raisons de fréquenter leurs magasins :

- fin du gaspillage : on n'achète que la quantité voulue des produits (souvent de qualité et de fabrication «locale»)

- fin de la pollution par la multiplication des emballages (vous apportez le vôtre, sac, bocal...)

Candida ROUET



COP 21 : IL FALLAIT S'Y ATTENDRE

Le miracle, bien sûr, n'a pas eu lieu : la COP 21 a accouché d'une souris : le souhait de ne pas dépasser 2°, voire 1,5° de réchauffement (on est à 0,85° et on en subit déjà les effets catastrophiques !) mais des propositions non contraignantes qui n'arrivent qu'à 3°. Les peuples et la société sont très en avance sur les gouvernants quant à la prise de conscience du problème.

En matière d'énergies renouvelables, le terme ne figure pas dans la résolution finale, en raison de l'opposition farouche des pétromonarchies. En fait, l'accord de Paris ne porte pas sur des solutions techniques, mais seulement sur les mécanismes juridiques d'engagement multilatéraux des pays. À charge pour chacun de proposer ses solutions, ses propositions ou demandes d'aides financières ou de transferts de technologies, tant en matière d'atténuation du réchauffement, que d'adaptation.

Nous devons affirmer haut et fort que les Energies renouvelables ne doivent en aucun cas venir s'ajouter aux énergies classiques, mais bien les remplacer à échéance la plus brève possible, tout en réduisant drastiquement le gaspillage. Elles participent des mécanismes d'atténuation.

Les paysans sont particulièrement bien placés pour être des acteurs majeurs du changement. Pionniers de ces techniques maintenant développées et installées sur un mode très industriel, ils doivent se réapproprier ces techniques sur un mode soutenable : moyen éolien, chauffage solaire, photovoltaïque, huile végétale, méthanisation, mais aussi maraîchage, traction animale, agroforesterie, élevage autonome.

Se réapproprier la maîtrise de ce que nous produisons et comment nous

produisons n'est pas un long fleuve tranquille : nous avons à lutter contre un système idéologico économique d'industrialisation, un état centralisateur qui ne conçoit que des « grands » projets, la frilosité des banques, une profession agricole formatée à l'agriculture intensive, arc-boutée dans le déni farouche des conséquences. Mais l'enjeu en vaut la chandelle.

Notre département est riche de possibilités en raison de sa variété de relief et de pratiques agricoles diversifiées, mais aussi d'un passé récent de relative autonomie électrique : on ne compte pas les turbines et microcentrales qui équipaient nos vallées il y a 50 ans.



A Paris, des solutions ?

Plusieurs lieux exposaient par ailleurs des « solutions » pratiques des plus folkloriques aux plus pertinentes en passant par les plus monstrueuses.

La plus insupportable : au Grand Palais, le salon « Solutions COP 21 » gloubi boulga de grandes multinationales plus vertes les unes que les autres (AVRIL-Sofiprotéol, Coca-Cola, Veolia, Engie, Suez, etc.), au côté d'organismes partenaires institutionnels et d'ONG plus (ou moins) fréquentables.

Une action de la Conf le 9/12 dans les

stands a entraîné plusieurs heures de fermeture afin de vérifier que nous n'avions pas déposé de bombe ! Les plus chaleureuses : le Village Mondial des Alternatives à Montreuil et son marché paysan et la Zone d'Action pour le Climat, au « Centquatre », mais on est entre convaincus.

Enfin le site officiel « Génération Climat » au Bourget, 20.000 m2 de cha-piteaux mitoyens de la zone de travail des délégués des États, qui a permis de débattre avec certains de leurs délégués. La Via Campesina a notamment animé le débat « l'agriculture peut-elle sauver le climat ».

Divers événements et expositions tels que Paris Climat au bord du canal de l'Ourcq, présentant aussi bien des voitures électriques que des toilettes sèches (de luxe !) que l'amélioration de la gestion de l'eau, des ordures ménagères, des transports en commun, etc. A part ça et un bilan carbone déplorable, l'événement s'est déroulé, malgré les circonstances, dans des conditions d'organisation parfaite permettant des échanges à tous niveaux dans les principaux espaces de débat.

C'est donc aux citoyens et aux acteurs de terrain (associations, collectivités locales, entreprises) de bousculer les politiques pour les obliger à agir, d'une part, et à se détourner des projets microbolants concoctés par certains industriels et lobbies (climato ingénierie, « Alliance mondiale pour l'Agriculture Intelligente face au climat », compensation carbone, « Facteur 4 », etc.). Nous devons aussi exiger des industriels et de la recherche des solutions et des techniques acceptables socialement et écologiquement, faute de quoi ils ne privilégieront que leur profit.

Alain Hébrard (la Conf)

C'EST UN ESCALATOR !

8 syndicalistes de Goodyear condamnés à 2 ans de prison dont 8 mois fermes par le Tribunal Correctionnel d'Amiens, pour séquestration sans violence de 30h des dirigeants alors que les plaintes avaient été retirées ... Condamnation assortie de 5 ans de mise à l'épreuve (pour leur nouveau patron !?) Ceci dans un contexte de luttes, de détresse sociale, quelques jours avant la fermeture de l'usine. Du jamais vu !

« Le respect des personnes est fondamental » dit Valls. Et le respect des chômeurs qui sombrent dans la misère, et ceux qui finissent par se suicider par désespoir, c'est pas fondamental ?

C'est un marchepied, un escalator pour le vote FN.

Au passage, on appréciera que des partis politiques réclament une révision du jugement... les mêmes qui se joignent au PS dans toutes les élections pour lutter contre le FN... Z' ont pas encore compris !

Josiane

Confluences 81

COLLECTIF DE SOUTIEN AUX FAMILLES TCHÉTCHÈNES DU TARN

Décembre 1999 : à l'annonce par Poutine au début du mois de raser Grozny, des membres du C.O.T rebaptisent la place principale d'Albi, *place Grozny* en l'entourant de grands panneaux peints.

Des contacts sont pris avec diverses associations pour organiser une première manifestation devant la préfecture du Tarn le 23 décembre. C'est l'occasion d'une première rencontre avec des réfugiés tchétchènes.

La décision est prise de créer un Collectif Tchétchénie - Midi Pyrénées.

Le collectif créé le 10 janvier 2000 se compose de réfugiés tchétchènes, de personnes venant à titre individuel, d'associations, syndicats et partis politiques : Médecins du Monde, MRAP, COT, PC, PS, Les Verts, Mouvement des Citoyens, LCR, MAN, Albi Autrement, Appel des Cent, FSU, SUD-Santé, Secours Populaire, Emmaüs, Amnesty International.

Plus tard l'ACAT, la Libre Pensée, les Alternatifs, le POI, RESF, Radio Albige... rejoindront le collectif, d'autres comme Amnesty ou le PS ... l'abandonneront.

A sa création le collectif s'est donné trois axes de travail :

- Sensibilisation pour faire connaître la situation en Tchétchénie, et interpellations du gouvernement français pour demander l'arrêt des massacres.

- Aide aux familles tchétchènes réfugiées en France (à ce moment-là, la majeure partie des familles tchétchènes se voyaient refuser le statut de réfugié.)

- Faire connaître l'identité tchétchène (histoire, culture...)

En février 2000, lettres et dossiers présentant la situation des familles réfugiées sont envoyés aux élus de tous les groupes politiques représentés au Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Le directeur du Casar d'alors, Alain Giraud écrit une tribune libre dans Libération pour alerter sur la situation des réfugiés tchétchènes.

Le même mois le collectif organise sa première soirée de solidarité à Saint-Juéry : 4 heures pour la Tchétchénie.

Nous organisons une première conférence en avril avec Aude Merlin, spécialiste du Caucase et Guy Causse de Médecins du Monde qui reviennent de cette région.

Depuis, nous avons comme souci de faire témoigner régulièrement des personnes revenant de Tchétchénie pour informer sur la situation.

En 2014 notamment nous avons fait intervenir Zara Mutazaliéva jeune Tchétchène accusée à tort d'avoir préparé un attentat et condamnée à 8 ans de prison dans un camp disciplinaire en Mordovie.

En mars 2000 nous participons à la première réunion des comités Tchétchénie de France à Clermont-Ferrand, nous venons d'organiser la dernière à Albi en juin 2015.

La situation s'améliore pour les réfugiés tchétchènes de 2001 à 2003, ils obtiennent le statut de réfugiés assez facilement. Néanmoins en septembre 2003, dans notre région, un jeune Tchétchène reçoit pour la première fois une OQTF (Obligation de Quitter le territoire Français). La préfecture accepte de nous recevoir et après un réel échange l'OQTF sera levée. L'écoute est bien différente aujourd'hui !

En 2004, nous sommes amenés une première fois à cacher une famille qui devait être expulsée, mais la situation se débloque assez rapidement grâce à une grande mobilisation des parents d'élèves notamment.

En 2008 le collectif se transforme en Collectif de soutien aux familles tchétchènes. Il va être à nouveau très sollicité.

Trois familles ayant transité par la Pologne doivent regagner ce pays selon le règlement dit de « Dublin 2 » : c'est dans le premier pays de l'Union Européenne où le demandeur d'asile a été contrôlé qu'il doit faire sa demande si le pays de son choix ne l'a pas accepté.

Or ces familles ne veulent pas rejoindre la Pologne où ils se retrouveraient dans les camps de rétention où ils ne se sont pas sentis en sécurité (infiltrations de policiers russes ou tchétchènes, hygiène et conditions de vie déplorables...)

Le père d'une des familles obtient le statut d'étranger malade (il a été blessé au bras en Tchétchénie) ce qui leur permet de rester en France le temps des soins.

Pour les deux autres il s'agit de se faire oublier pendant 18 mois, puisqu'au-delà de ce délai, la France doit accepter une nouvelle demande d'asile.

Un grand réseau de solidarité se met en place : 22 familles se relaieront dans la région pour accueillir et cacher ces 2 familles. Après ce délai, en 2010, elles feront une demande d'asile en France et obtiendront le statut de réfugié. A noter que 17 municipalités du Tarn ont pris des résolutions de soutien à ces familles.

Aujourd'hui, après les deux guerres de Tchétchénie on estime à 200 000 le nombre de morts pour une population d'un peu plus d'un million d'habitants.

En 2007 une dictature se met en place avec à sa tête Ramzan Khadyrov qui fait régner un climat de peur : enlèvements, assassinats sont relatés par les rares ONG encore en place. Manon Loizeau grand reporter, parle aujourd'hui d'une « guerre sans traces ». Il ne faut pas s'étonner si des Tchétchènes continuent de fuir leur pays pour sauver leur vie.

Jusqu'à l'élection de François Hollande les députés tarnais sont intervenus régulièrement en faveur des familles pour lesquelles nous les avons sollicitées. Juste après son élection ils sont à nouveau intervenus auprès de ministre de l'Intérieur pour la régularisation de 3 familles que nous soutenions alors. Le ministre n'a pas daigné leur répondre.

Une circulaire de décembre 2012, dite « circulaire Valls », stipule qu'après 5 ans de présence en France, sous certaines conditions, des familles pourraient être régularisées. Deux des familles que nous soutenions ont pu en bénéficier.

(suite page 8)



COLLECTIF DE SOUTIEN AUX FAMILLES TCHÉTCHÈNES DU TARN

(suite de la page 7)

Aujourd'hui, même avec des dossiers très solides démontrant les risques qu'ils encourent s'ils rentrent en Tchétchénie, des Tchétchènes sont déboutés du droit d'asile. Pour eux un renvoi signifierait au mieux la prison et pire peut-être.

Il n'y a aucune exagération dans ces propos : le « Centre Primo Levi » à Paris qui s'occupe des personnes torturées écrit dans son rapport 2014 que la première population reçue est la population Congolaise, la deuxième les Tchétchènes. Ils ajoutent que l'acceptation pour les demandes d'asile des personnes dont ils s'occupent diminue drastiquement d'année en année.

Les Tchétchènes déboutés vivent dans des conditions très précaires et se cachent pour certains d'entre eux. Le collectif aide dans la mesure de ses moyens mais ne peut faire face à toutes les situations. La nouvelle loi en préparation n'augure rien de bon.

Le collectif continue d'aider des familles. Il a besoin de soutien financier et humain.

Nous avons prévu une soirée de solidarité franco-tchétchène le samedi 7 mai 2016 en collaboration avec le Cintar, association culturelle franco tchétchène.

Nous avons aussi en projet la venue d'une défenseuse des Droits de l'Humain russe, Svetlana Gannushkina.

Nous participons à la rédaction d'un recueil collectif avec les autres comités Tchétchénie français, sur les causes de départ et « l'errance » en Europe de demandeurs d'asile tchétchènes.

Contact :

Collectif de soutien aux familles tchétchènes, c/o MRAP, 25, ter rue de la Madeleine, 81 000 Albi.

Soutien : chèque à l'ordre de MRAP/ TCHETCHENIE à envoyer à l'adresse du contact.

Pour le collectif,
Guy

Samedi 7 mai, Fête franco-tchétchène, de 17h à 23h, **maison de quartier de Cantepau Albi**.

Chants, danses, contes, musique, avec des artistes tchétchènes et des artistes français.

Buffet franco-tchétchène.

Venez nombreux : se rencontrer, se mélanger est plus que jamais nécessaire.

Participation libre.

Organisation : SINTAR, groupe culturel franco-tchétchène et collectif de soutien aux familles tchétchènes.



LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ, C'EST QUOI ?

«Céder à la coulée d'angoisse et se laisser entraîner, au lieu d'endiguer, signe la fin du Politique et de la politique», écrit Christiane Taubira. «Osons le dire : un pays doit être capable de se débrouiller avec ses nationaux. Que serait le monde si chaque pays expulsait ses nationaux de naissance considérés comme indésirables ? Faudrait-il imaginer une terre-déchetterie où ils seraient regroupés ?», écrit-elle.



Mais comme dans le droit international tout est réciproque, je me pose une question. Un binational français qui ferait un attentat dans son deuxième pays et qui subirait, de fait, la déchéance de nationalité serait-il accueilli en France ? La déchéance de nationalité existe déjà... La législation a évolué. Aujourd'hui, elle ne figure pas dans la Constitution, mais dans la loi (article 25

du code civil). La décision de déchoir un Français de sa nationalité est prise par décret du gouvernement, après avis du Conseil d'Etat. Mais la déchéance est réservée aux binationaux naturalisés depuis moins de 10 ou 15 ans. Depuis la loi Guigou de 1998, le Code civil précise bien que la déchéance de nationalité ne peut pas avoir «pour résultat de rendre apatride». Qu'est-ce que cela veut dire ? Que la déchéance ne peut concerner qu'un Français ayant une double nationalité. L'article 25 du code civil précise aussi que la déchéance ne peut viser que les Français *naturalisés* depuis moins de 10 ans, ou 15 ans en cas de terrorisme. Mais «tout individu a droit à une nationalité», selon l'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, et «nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité». Dans cette affaire, un seul point fait consensus : la réforme de la déchéance de la nationalité n'aidera en rien à prévenir une nouvelle attaque terroriste. Les faits montrent qu'elle ne serait guère appliquée, car sur une quinzaine de terroristes français ayant

frappé le pays lors des cinq dernières années, seuls Mohamed Merah et Abdelhamid Abaaoud étaient binationaux. Et ils ont tous deux été tués. Déchoir des terroristes, qui songeraient à s'y opposer ? Binationaux ou non ! Mais quel effet sur eux ? «On n'exporte pas des terroristes», estime pour sa part le juge Trévic, «cette réforme créera davantage de problèmes qu'elle n'en réglerait». Elle a connu un âge d'or dans la première moitié du XX^{ème} siècle, notamment sous les régimes totalitaires nationalistes. La Convention du Conseil de l'Europe adoptée en 1997 prohibe l'apatridie pour des faits de droit pénal. La France est également signataire de la convention de New York de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Il faut ajouter à cela que le droit à la nationalité a été reconnu par l'article 15 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948. Pour ces raisons, cette mesure me semble davantage inspirée par de bas calculs politiques. Elle nous rappelle les heures les plus sombres de la France.

J.B

ROMS : TZIGANES, MANOUCHES, GITANS...

Dans notre numéro précédent (118, janvier 2016), Christian MELON présentait l'introduction du texte dont nous reproduisons ici la suite. Suivront un article sur les « féministes tziganes » et une lettre de Gustave Flaubert à George Sand... Nous rappelons aussi notre nouvelle rubrique « Etranges Etrangers » (voir en pages 7 et 8)

La rédaction

ÉVACUEZ !

Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms (ou des personnes désignées comme telles) en France

Durant l'année 2015, 11 128 personnes se sont fait évacuer de force par les autorités de 111 lieux de vie. 410 personnes ont dû quitter cinq lieux de vie faisant suite à un incendie. Ces chiffres indiquent que 60 % des personnes recensées occupant des bidonvilles ont été évacuées de force durant l'année 2015, dont la moitié durant les mois de l'été.

Il y eut 76 évacuations forcées faisant suite à une assignation devant les tribunaux par les propriétaires des terrains ou des squats, 31 faisant suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par la mairie ou le préfet et quatre abandons de bidonville par les personnes elles-mêmes, sous la menace d'une évacuation forcée imminente. Sur les 111 évacuations effectuées par les autorités, des solutions d'hébergement temporaires n'ont été proposées que 29 fois. À la suite des 82 autres évacuations, les familles ont été tout simplement mises à la rue par les forces de l'ordre. Durant les cinq évacuations faisant suite à un incendie, il y a eu deux solutions d'hébergement d'urgence mises en place.

Depuis le début de l'année, la région Ile-de-France continue de concentrer 62 % des personnes évacuées.

L'analyse des terrains selon le type de propriétaire montre que pratiquement 80 % des terrains évacués de force sont publics et, de plus, seuls 5 % de ces terrains publics font l'objet d'un projet justifiant cette évacuation. Comme la répartition de l'occupation des terrains privés ou publics est plus ou moins égale, on voit qu'on a beaucoup plus de chances d'être évacué quand on occupe un terrain public. Ces évacuations forcées sont donc l'expression d'une volonté politique de rejet émise par un ensemble d'autorités étatiques. Nous assistons donc bien à une discrimination systémique de la part de l'État vis-à-vis de ces populations. Ceci démontre aussi que cette politique d'évacuation forcée systématique n'est pas mise en place pour défendre la propriété privée (prétexte souvent employé), puisque les propriétaires sont publics dans

la très grande majorité des cas.

Nous considérons que la circulaire du 26 août 2012 n'est plus qu'une lettre morte.

Les condamnations internationales à l'encontre de la France sont lourdes et claires, comme celles du haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, du Comité des droits de l'Homme des Nations unies, du commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

« Il apparaît de plus en plus clairement qu'il existe une politique nationale systématique d'expulsions de force des Roms », a dit le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.^[1]

Cette politique d'expulsions est indigne car elle ne fait qu'aggraver la situation de précarité de ces personnes ; elle est inhumaine car elle jette des familles, des femmes et des enfants à la rue ; elle est dégradante car, depuis déjà des années, ces personnes sont inlassablement pourchassées, d'expulsion en expulsion, sans aucune proposition de solution alternative de relogement.

D'autre part, nous observons que le Conseil d'État a condamné l'État à rendre la « jungle » de Calais (où vivent 6 000 migrants) plus digne « pour faire cesser les atteintes graves portées aux libertés fondamentales des migrants se trouvant sur le site ». Cette décision devrait faire jurisprudence.

Ce n'est donc pas seulement pour les Roms, mais pour l'ensemble des populations vivant dans une extrême précarité que nous demandons la suspension des expulsions systématiques, la sécurisation des bidonvilles et leur assainissement, la mise en place de solutions adaptées pour l'insertion des familles à travers le droit commun et ceci avant toute expulsion, pour toutes les familles et sur tout le territoire. Le suivi de ces politiques devrait être organisé dans le cadre d'un dialogue permanent entre les pouvoirs locaux (communes, collectivités territoriales), les autorités régionales et nationales et les acteurs publics et associatifs actifs dans les bidonvilles.

Remarque :

Ce recensement est le fruit d'un travail commun entre la **Ligue des droits de l'Homme (LDH)** et le **European Roma Rights Centre (ERRC)**. Sans avoir la prétention à l'exhaustivité de la situation étant donné le manque de données officielles disponibles, ce recensement voudrait cependant en être l'expression la plus objective possible.

[1] « Zeid Ra'ad Al Hussein exhorte la France et la Bulgarie à arrêter les expulsions forcées de Roms », Centre d'actualités de l'ONU, Genève, 11 septembre 2015.

AIRES D'ACCUEIL

Le 18 janvier 2016, Thierry Gentilhomme Préfet du Tarn a évoqué le dossier des gens du voyage à Castres : « Chaque commune de plus de 5 000 habitants doit avoir une aire d'accueil. Cette obligation est-elle remplie à Castres quand l'aire est fermée pour travaux depuis six mois ? C'est plus difficile d'évacuer les caravanes quand il n'y a pas d'aire. S'il n'y a pas de solution, il ne faut pas s'étonner que les gens du voyage aillent où ils peuvent. »

Propos cités par la DDM

ROMS : TZIGANES, MANOUCHES, GITANS...

QUI SONT LES GENS DU VOYAGE ?

Le clan

Vous ne verrez jamais, sauf exception, de caravane isolée : c'est toujours en groupe qu'ils circulent et vivent. Ce clan a quelques caractéristiques précises : - Il respire, il peut s'agrandir ou se réduire en fonction des circonstances. C'est là que l'individu tzigane va se retrouver après des « séjours » parmi les sédentaires. Car depuis toujours, ils se sont adaptés à notre société. Une partie d'entre eux par des mariages mixtes par exemple, ne sont plus identifiés comme étant gens du voyage. Aujourd'hui il est admis qu'il y aurait 400 à 500 000 tziganes en France et les trois quarts sont sédentaires.

Dans ce clan, il n'y a pas un chef, il y a des chefs. Il peut y en avoir un dans le clan qui est repéré comme capable sur les questions économiques, il sera « ministre de l'économie », un ou une qui peut régler les conflits internes, il sera « ministre de l'intérieur ». Par exemple, avec les forces de



l'ordre, c'est toujours le ou la même qui va négocier. De même pour les relations avec les travailleurs sociaux. Cette organisation est très forte, car ces « ministres » ne sont pas nommés, ils sont implicitement porteurs de la compétence et sont reconnus par le groupe. Par conséquent, personne n'atteint son niveau d'incompétence (selon le principe de Peter). Lorsqu'elle l'atteint, la personne est mise de côté : c'est une organisation très efficace !

Inconvénient de cette réalité, c'est que le ministre de l'intérieur de tel clan n'a aucune autorité sur les autres clans. Cela pose problème dans les aires d'accueil : on met sur le même terrain des clans différents, sans possibilité de régulation des conflits entre eux.

Le Tzigane «singulier/pluriel»

Ils sont aussi singuliers que nous, mais ce singulier, dès la naissance, va baigner en permanence dans le pluriel du groupe. Un petit gitan n'est jamais seul, il est toujours avec quelqu'un de sa communauté. Par exemple, quand un des leurs est à l'hôpital, c'est tout le groupe qui est malade. Cela peut poser des problèmes avec la culture hospitalière : souvent quelques dizaines de personnes attendent le chirurgien au sortir de l'opération.

Autre exemple, ils conjuguent souvent le «je» avec la

première personne du pluriel («je mangeons»), le «je» est souvent conjugué au pluriel. Ce n'est pas une faute de conjugaison, c'est une réalité forte qu'ils vivent.

Le poids des représentations et des stéréotypes.

Ce sont des valises de préjugés qu'ils se trimbalent, c'est très lourd, ils sont très nombreux et cela de façon très répandue, dans toutes les strates de la société, depuis des siècles. Il y a une permanence et une durabilité des représentations qui est extraordinaire. Par exemple, la saleté, la promiscuité, le vol, les grosses Mercedes, la fainéantise... l'analyse de ces représentations est claire : dans notre imaginaire collectif, les familles de gens du voyage sont a priori pauvres. Quand nous les voyons dans la boue, cela correspond à nos représentations. Mais s'il y a une belle caravane et une belle voiture, il y a problème, une «dissonance cognitive» : d'où vient cet argent ? Sur ce point : oui, il y a des familles qui sont dans l'illégalité, mais personne ne peut dire qu'il y en a plus dans l'illégalité que parmi les sédentaires.

Par contre, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y a des familles dont les affaires marchent bien, et le seul bien qu'elles possèdent, sur lequel elles investissent, ce sont ces véhicules. Cela génère des réactions hallucinantes, en bafouant leur droit de propriété, parce que l'on pense que leurs biens sont illégitimes.

Les aires d'accueil :

Historiquement, on a depuis longtemps des familles qui voyagent. Il y a 50 ans, elles trouvaient facilement à s'arrêter. Progressivement, comme toute la société française, elles sont allées vers des agglomérations plus grosses, vers les activités économiques. Là, elles ont eu plus de difficulté pour s'arrêter, par manque d'espaces. Progressivement cette situation a créé des tensions très fortes entre riverains et voyageurs, entre Maires et voyageurs, et finalement entre la société dans son ensemble et les voyageurs.

Dès les années 70, sur la base du volontariat des Maires, des aires d'accueil ont été créées, la première en 1965 ou 66 à Laval, plus tard à Trappes, etc. Puis, on est passé à l'étape de la mise en place des lois :

- 1990, loi Besson qui impose à toutes les communes de plus de 5 000 habitants de faire une aire d'accueil, cela représente 40 000 places nécessaires en France. Aujourd'hui, on est à 40 % de réalisation des aires.
- 2 000, deuxième loi Besson, qui cette fois engage l'État sur 70 % du prix de l'investissement et une bonne partie de leur gestion, et donne un délai de réalisation au-delà duquel les Préfets se substitueront aux Maires. Ces lois n'ont pas été appliquées, ce qui, on peut dire, représente un rejet institutionnalisé. Cela pose un problème de légitimité de la loi et de ceux qui la font appliquer. En face de cela, un arsenal juridique se met en place, depuis la loi de sécurité intérieure de 2003, punissant de plus en plus lourdement les familles : confiscation du véhicule, amende, ne plus passer par le juge pour les expulsions...

suite page 11

Confluences 81

RROMS : TZIGANES, MANOUCHES, GITANS...

QUI SONT LES GENS DU VOYAGE ? (SUITE DE LA PAGE 10)

La citoyenneté

En 1912, le cahier anthropométrique a été mis en place, devant être visé par les forces de police à chaque déplacement. Ce carnet, qui est une honte, n'a été supprimé qu'en 1969, et remplacé par les «titres de circulation» qui eux aussi étaient discriminatoires et qui faisaient d'eux des Français mais des sous-citoyens. Heureusement en juin 2015, les députés français ont supprimé le livret de circulation imposé à la communauté des Gens du voyage en France. Une proposition de loi socialiste que tous les groupes de gauche ont voté. La droite, qui redoute pour les communes l'obligation de construire de nombreuses aires d'accueil, a en revanche unanimement voté contre.

Par ailleurs, pour pouvoir voter, pendant longtemps il fallait être dans la commune depuis trois ans sans interruption. Là aussi, c'est terminé, un rattachement de six mois suffit désormais

La caravane n'est pas reconnue comme un logement

Ce n'est pas un logement, mais un domicile. Cela a une incidence très forte : ils ne peuvent pas bénéficier des APL (Aides Personnalisées au Logement), pourtant, les coûts de la vie en caravane sont à peu près équivalents à ceux d'un logement. Ils ne peuvent pas bénéficier des Fonds de Solidarité pour le Logement des Conseils généraux, même si certains Conseils généraux l'ouvrent, (ex de la Seine Maritime). De même, ils ne peuvent pas bénéficier des prêts pour l'achat de leur logement à 5%, mais ils achètent leurs caravanes avec des crédits revolving à 15%, il y a à leur disposition un prêt de la CAF mais beaucoup l'ignorent et ce prêt est réservé aux familles dont les revenus sont en dessous de 650 €/mois. Ce positionnement spécifique, la peur qu'il suscite, la distance qui existe, le rejet institutionnel, a pour effet de rejeter plus durement les familles les plus fragiles, de les exclure un peu plus. Cela peut avoir aussi pour effet de créer de la déviance, mettre les familles dans l'illégalité.

Des discriminations au quotidien

Elle est productrice de violence et elle pénalise quotidiennement les familles. Exemple : l'achat de terrain. Notre représentation, c'est que la caravane est désuète, donc la tendance à les pousser à la sédentarisation est historiquement très forte. Mais le paradoxe, c'est que lorsque les familles ont un projet d'achat, justement, pour leur permettre de : 1) pallier l'absence d'aire d'accueil, 2) sécuriser leur espace, 3) accueillir qui ils veulent sur leur terrain, 4) avoir la certitude de retrouver une place quand ils reviennent, 5) avoir leur « chez soi ». Cela leur est aujourd'hui impossible, même si elles en ont les moyens financiers. Il faut user de stratagèmes de contournement, avec des prête-noms, mais même cela ne suffit pas. Cela est une discrimination très forte. Autre exemple : l'assurance des caravanes, cela est impossible pour les familles aujourd'hui. Du coup, elles prennent des assurances classiques, des assurances « tou-

LE DESSIN DE N' MARC



risme » comme pour une caravane de loisir. Mais si la caravane brûle, elle n'est pas assurée au titre de l'habitation principale. Donc cela produit de l'illégalité et de la déviance.

Je termine cet article sur le témoignage de ce tzigane :

« L'exclusion, on a grandi avec ça, toute notre vie. Dès l'instant qu'on entrait dans une boulangerie pour s'acheter des bonbons, à partir du moment où ils savaient qu'on était Gitan, ils nous surveillaient deux fois plus qu'un sédentaire parce qu'on a cette réputation de voleur. Un Gitan, ça n'a pas bonne réputation. Quand on était jeune, 12 ou 13 ans, si par exemple à côté d'un terrain il y avait des voisins avec des enfants qui venaient jouer avec nous, leurs parents couraient tout de suite pour aller les récupérer. Les parents ne voulaient pas que leurs enfants jouent avec les Gitans. Quand on était tout petit avec mes cousins, quand on venait quelque part on disait : « On est des Gitans » et puis tout le monde se sauvait, comme si on était Hercule. L'exclusion, on l'a toujours eue. Sur un terrain vague, ils faisaient venir des armées de CRS pour nous faire partir dès qu'on s'installait ; ils auraient pu nous faire partir seulement le lendemain matin, pour pouvoir donner à manger aux enfants, les faire dormir ; on est des humains comme eux aussi. On ne se mettait pas sur les Champs-Élysées, on se mettait sur des parkings de gares désaffectées avec des gros bouts de fer rouillés. On ne choisissait pas des beaux parkings de centre commercial, on prenait tout ce qu'il y avait de plus bas et ils ne nous laissaient même pas. Il fallait aller à la mairie et tous les jours il y avait des référés ; la vie du Gitan, c'est le combat permanent avec la société publique. On a grandi avec l'exclusion ; c'est comme quelqu'un qui a grandi sans père ou sans mère ou sans famille. »

- Essayons simplement de changer notre regard sur eux ! Vous ne pouvez pas savoir le bonheur qu'on leur procure en leur disant simplement bonjour.

Christian MELON

ROMS : TZIGANES, MANOUCHES, GITANS...

BOHÉMIENS

Il y a un siècle et demi...

Je me suis pâmé, il y a huit jours, devant un campement de Bohémiens qui s'étaient établis à Rouen. Voilà la troisième fois que j'en vois. Et toujours avec un nouveau plaisir.

L'admirable, c'est qu'ils excitaient la haine des bourgeois, bien qu'inoffensifs comme des moutons. Je me suis fait très mal voir de la foule, en leur donnant quelques sols. Et j'ai entendu de jolis mots à la Prudhomme. Cette haine-là tient à quelque chose de très profond et de complexe. On la retrouve

chez tous les gens d'ordre.

C'est la haine qu'on porte au Bédouin, à l'Hérétique, au Philosophe, au Solitaire, au Poète. Et il y a de la peur dans cette haine. Moi qui suis toujours pour les minorités, elle m'exaspère. Du jour où je ne serai plus indigné, je tomberai à plat, comme une poupée à qui on retire son bâton.

Lettre de Gustave Flaubert à George Sand (12 juin 1867)



Cité dans *R comme...* (cf. Confluences n° 118)

LES ROMNIA*, ENTRE RUPTURE ET ÉMANCIPATION

Les femmes tziganes ont un rôle prédominant dans la société et la famille romani, elles occupent une place centrale

pension de réversion à la mort de leur époux, est parvenu à mettre en place une allocation spécifique reversée à ces

essayant d'obtenir un peu plus d'autonomie et de liberté. Elles restent tenaillées entre la peur qu'une trop rapide émancipation ne les conduise à la rupture avec le groupe et la volonté d'indépendance et de changement.

Partant du postulat que l'émancipation ne peut se conquérir que par la lutte des concernées elles-mêmes, il nous faut admettre que notre vision (ou nos visions) de l'affranchissement peut conduire à une forme d'acculturation qui pourrait s'avérer pire que le mal duquel nous voulions les libérer. Même si j'ai moi-même parfois du mal à admettre cette hypothèse !

Modestement, il ne nous reste qu'à les laisser s'organiser... Et aider celles qui en émettent le souhait !

Patrice K



Après la fermeture de la Vivarié, campement à La Borde Basse (photo DDM)

dans la transmission de l'éducation et de la culture, et de ce fait, dans le rapport à la scolarisation des enfants.

En Espagne, la situation des femmes gitanes a été reconsidérée au cours des années 1990, notamment par les activités d'une quarantaine d'associations de femmes gitanes dans tout le pays et la création d'une revue spécifique, « Romi ». Un eurodéputé espagnol, sensibilisé au fait que les femmes gitanes après le mariage traditionnel prenaient le risque de ne pas percevoir de

femmes en cas de veuvage.

En 1996, le Conseil de l'Europe invitait des femmes tziganes à une audition afin de mieux appréhender leur situation. Qui, mieux placées qu'elles-mêmes, pouvaient en témoigner ? On aurait pu alors s'attendre à ce qu'elles s'y rendent seules, or, elles y vinrent avec leurs époux !

Refusant les « leçons d'orthodoxie féministe », les femmes tziganes participant à ces réunions semblent vouloir préserver la culture Rom tout en

* Romnia : femme tzigane.

Pour approfondir sur le sujet, lire « Différence et répétition chez les femmes tziganes » de Claire Auzias [Socius] paru en 2012.

Selon Claire Auzias, la société romani est patriarcale, patrilinéaire, patri-locale (la femme va vivre chez son « époux »). Elle repose sur le pouvoir des hommes sur les femmes.

Confluences 81 :

Assemblée Générale le 11 avril 20 h à Castres à la M.A.S salle 204

Confluences 81

ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE DEPUIS 1960

Nous avons reçu un très long article de Pierre Haya, agriculteur Tarnais. Trop long pour être publié en une seule fois, mais suffisamment « historique » et solidement appuyé sur une réflexion issue de son expérience personnelle, notamment sur les rapports - souvent houleux - entre agriculteurs et écolos, pour figurer dans nos colonnes sur plusieurs numéros. En voici l'introduction.

Evolutions de l'agriculture depuis 1960

Agriculteur depuis plus de 40 ans, je me suis longuement interrogé sur l'impact de mon métier sur l'environnement, j'ai constaté depuis une vingtaine d'années, autour de moi dans le monde agricole, une position de repli, de déni et souvent de dénigrement à l'encontre des écologistes, et de la société civile. Ce refus de regarder les choses en face peut être la conséquence d'une réelle difficulté à exercer un métier décalé des standards, dévoyé par l'instauration de primes et de pénalités, et par la quête incessante de plus de performance technique et de rendements exponentiels rémunérateurs. Comment a pu se produire une telle évolution des mentalités, pour quels profits, au service de quels intérêts ? Quelles sont les conséquences de notre activité sur le plan environnemental et quelle est notre responsabilité sur le plan social et sociétal ?

Agriculture des années 60.

D'où venons-nous ?

Quelles étaient nos pratiques ?

En 1955, la France comptait 2,3 millions d'exploitations agricoles. Les agriculteurs cultivaient entre 5 et 15 hectares, ils étaient pratiquement autonomes alimentaires. La polyculture alimentait en produits de saison la ville voisine, mais aussi les agriculteurs et leur famille. Le système de production, polyculture, utilisait très peu d'engrais chimiques. Il était courant de voir chez le même paysan, légumes, vin, arbres fruitiers, volaille, cochons, vaches à lait ou à viande, chèvres, céréales, pommes de terre. Les prairies étaient naturelles, les céréales fauchées à la faux, mises en gerbes, les chevaux et les bœufs étaient de service. Les bêtes étaient gardées dans des champs clos de haies. L'abattage des petits animaux se faisait à la ferme, les bovins à l'abattoir.

Très rapidement, arrivèrent les premiers tracteurs, la première moissonneuse, qui suscitèrent l'étonnement et l'admiration ; assez vite également il y eut des ruraux qui cumulèrent leur fonction d'agriculteurs avec un emploi dans l'industrie locale.



L'agriculture était familiale, la main d'œuvre occasionnelle ou permanente également locale, tout le monde connaissait tout le monde et nous étions nombreux dans les campagnes, les enfants se mêlaient aux travaux. Les agriculteurs sélectionnaient leurs semences, leurs animaux, les supermarchés n'existaient pas. L'économie était locale pour partie, des courtiers, maquignons, marchands de vin, de grain s'occupaient des échanges plus importants.

Évolutions de l'agriculture années 60 à 2015

Les lois d'orientations agricoles, le rapport étroit entre syndicalisme et ministère, la fonction MSA, les financements du Crédit agricole, les groupements de développement et de vulgarisations des techniques agricoles, la création de l'INRA, ont conduit à une modernisation de l'agriculture. Le secteur traditionnellement régi par l'offre s'est tourné vers la demande. Accompagné en cela par l'augmentation du niveau d'instruction des agriculteurs, l'accès aux techniques, au machinisme, l'utilisation d'in-

trants, engrais azotés, de désherbants chimiques et insecticides, de semences sélectionnées.

Dans notre pays l'irrigation s'est développée : de 350 mille hectares traditionnellement irrigués, on passe à 700 mille ha en 66 ; en 2006, 1 agriculteur sur 6 irrigue, 74000 exploitants sur 1,6 million d'hectares.

2,6 millions d'hectares aujourd'hui de potentiel d'irrigation, mais pas toujours utilisés. On produit des céréales, du maïs, principalement destinées à l'alimentation du bétail ; pour certains agriculteurs privilégiés des vallées, l'irrigation était une aubaine, mais la hausse du prix des intrants fait que des exploitants renoncent à irriguer et remplacent la culture du maïs par des cultures plus adaptées à notre climat.

Les Conséquences positives de cette évolution

Augmentation de la production par agriculteur

Accès à une nourriture bon marché

Travail moins pénible

Croissance de la production mais baisse de la valeur réelle du produit

L'agriculture a connu depuis 1960 un doublement de sa production malgré la baisse du nombre d'exploitations et du nombre de personnes employées.

La dégradation des prix agricoles réels en tenant compte de l'érosion monétaire a provoqué une baisse du revenu global.

Le revenu moyen par actif a progressé depuis cinquante ans, essentiellement du fait de la forte baisse du nombre d'actifs employés dans l'agriculture.

La population active agricole, familiale et salariée, atteignait 6,2 millions de personnes en 1955, soit 31% de l'emploi total en France. En 2000, cette part est tombée à 4,8 % avec 1,3 million de personnes et elle a baissé depuis.

Pierre Haya
(à suivre dans les prochains n° de *Confluences* 81)

L'ANIMAL, MÊME NON HUMAIN, EST UN ÊTRE SENTIENT !

Le mercredi 28 janvier 2015, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi relatif à la modernisation du droit. L'animal non humain, est désormais reconnu comme un « être vivant doué de sensibilité ». Il ne peut plus être considéré comme « un bien meuble » tel un objet inerte. Ainsi, il n'est plus défini par sa valeur marchande et patrimoniale mais par sa valeur intrinsèque. La valeur affective de l'animal est requalifiée juridiquement.

L'animal, même non humain, est un être sentient ! La sentience (du latin « *sentiens* », « ressentant ») désigne la capacité d'éprouver subjectivement, d'avoir des sensations. La sentience est la capacité de percevoir, de sentir, de ressentir. Un être sentient ressent la douleur, la peur tout comme il peut ressentir le plaisir et diverses émotions. Il recherche dès qu'il est libre une vie sociale avec les siens. Une vie en harmonie avec son environnement. Ce qui lui arrive le préoccupe. Il veut éviter la souffrance et vivre des expériences positives. L'animal a droit à ces émotions auxquelles aspire chaque être vivant doué de sentience. De nombreuses études scientifiques démontrent aujourd'hui que les animaux

sont des êtres sensibles, qu'ils ont une vie riche et profondément émotionnelle. Le concept de sentience est central en éthique animale. Nous raisonnons de manière spéciste* en affirmant qu'un être doit posséder un esprit de type humain pour compter sur le plan moral. L'humain ne peut, sous prétexte d'une prétendue supériorité (décrétée par lui-même), disposer comme bon lui semble de l'animal non-humain pour son plaisir gustatif, ses loisirs ou son profit... Parce que l'animal est sentient, l'humain ne peut continuer à l'exploiter jusqu'à posséder sa mort.

Aujourd'hui, on perçoit une volonté de plus en plus forte qui tend à prêter attention aux animaux. La domination et l'exploitation des animaux par l'humain sont les modèles et la base des dominations et des exploitations de l'humain par l'humain, de la nature par l'humain. Cette situation épouvantable, globale est à guérir à la racine. Cette racine est l'exploitation animale. Nous devons en prendre conscience.

Aujourd'hui, malgré les lois, la condition animale n'a pas constaté de réels changements.

Cela est dû essentiellement aux lobbys

qui exploitent les animaux. Nous ne pouvons plus l'ignorer. Il est de notre devoir de mettre en place les conditions pour que chaque sentience soit respectée.

Rosalie L.

* Spéciste : relatif à une discrimination basée sur l'Espèce. Les humains se considérant comme l'Espèce supérieure se donnent le droit d'exploiter et d'asservir les autres espèces. Terme inventé sur la même base que les mots « racisme », « sexisme »... qui définissent d'autres discriminations...

nté sur la même base que les mots « racisme », « sexisme »... qui définissent d'autres discriminations.



QUAND LES HUMAINS ET LES ANIMAUX SE RENCONTRENT

Yoyo & Aloïs concrétisent l'idée de sauver des animaux promis à un sort peu enviable pour leur offrir la possibilité de vivre une vie épanouissante loin du triste sort réservé à la plupart de leurs congénères. Cette idée se nomme « Le Petit refuge dans la Prairie »...

Alice Perkat.

Quand les humains et les animaux se rencontrent.

Un eco-refuge vegane pour animaux «de ferme» près de Toulouse.

«Le Petit Refuge dans la Prairie»? Eh bien, c'est un petit refuge lové au creux d'une colline tout près de la Garonne, et une jolie prairie où s'ébattent joyeusement des animaux dits « de ferme ». Cochons, moutons, vaches, poules, la-

pins, chèvres etc... La philosophie du lieu est écologique et vegane (non consommation de produits animaux et de tout produit issu de la mise en exploitation et/ou mise à mort d'un animal). Le but est d'en faire aussi un lieu de visite, pour celles et

ceux que la question de l'alimentation éthique taraude... Il y aura des cours de cuisine végétalienne, des ateliers de permaculture vegane (sans fumier, mais avec des engrais verts), des ateliers d'art animalier, des conférences, des projections, des camps d'été, etc... Le tout dans le cadre de l'association (adhésions, dons, parrainages, déduction fiscale de 66 %). Et très régulièrement, des fêtes et des repas partagés, pour que l'idée des végétaliens ne soit reléguée au musée des préjugés toxiques !

Il y a une page face-book (au nom du refuge) et bientôt un site web. Vous pouvez adhérer (20 € ou 50 €), faire un don ou parrainer (10 €/mois ou 5 € pour les petits animaux). Et bien sûr venir !!! (200 av Henri Peyrusse, 31600 Muret. Tél: 06 37 37 73 35).

Yoyo



UN WEEK-END DE DÉTENTE !

Congrès de fondation d'Alternatives et Autogestion...

Il m'est arrivé de participer à quelques congrès politiques et, franchement, celui qui a permis la fondation officielle d'Alternatives et Autogestion en ce début février à Paris, m'a laissée sans le moindre stress et plutôt satisfaite. Allez, osons-le, un week-end de détente en somme !

Un peu comme à la SNCF, lorsque les trains arrivent à l'heure !

Tiens, c'est la première fois que je participe à un Congrès où l'ordre du jour et les horaires sont respectés (à un iota près, mais cessons de pinailler !), où les décisions ne sont pas prises au pas de charge à cinq minutes de la clôture alors que beaucoup des congressistes ont déjà foncé à la gare attraper leur train au vol...

C'est aussi la première fois que je rentre à la maison en sachant qui mettra en œuvre quoi et dans quels délais. Mine de rien, ça rassure, non ?

Dans la colonne du positif j'ajoute :

ÉLECTION, PIÈGE À CONS ?

Les élections ce n'est pas tout, voire même c'est ce qu'il y a de moins important dans la vie politique ! L'essentiel c'est la lutte quotidienne en solidarité avec les gens qui souffrent. Je partage le fait que les luttes sont plus qu'utiles cela dit dans notre monde, nous sommes obligés de pratiquer les règles de la cinquième république, avant d'avoir enfin une sixième plus démocratique. Quand un électeur sur deux ne se déplace pas, alors que tant de personnes sont mortes et meurent encore pour avoir ce droit ! Il est décourageant de voir aussi que ceux qui se déplacent votent un sur trois pour le FN.

Mes parents et grands-parents ont connu la guerre, mon père a été emprisonné en Allemagne et dû s'échapper au péril de sa vie afin de ne pas la perdre. Il réussit au bout de la troisième tentative. Les personnes qui l'ont connu m'ont expliqué combien il avait changé après ces épreuves à cause des souffrances endurées. On ne sort pas indemne d'un tel vécu. Dans l'Allemagne des années trente il y avait des élections, une grande crise écono-

des échanges détendus (oui, oui, oublions le ronchon de service !), un accueil parfait par nos camarades franciliens (repas, salles), une diversité enrichissante (régionaux et franciliens, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes presque à parité, militant-e-s aguerri-e-s et bienveillant-e-s et novices motivé-e-s).

Et sur le fond, me direz-vous ? Eh bien, vous en saurez beaucoup plus en vous connectant sur le site de A & A : <https://alternatifsmaintenus.wordpress.com/>.

Tenez, une dernière, pour la route ! Fidèle au principe de la rotation des tâches couplé au non cumul des mandats, au prochain Congrès d'A & A je cède volontiers ma place à un-e militant-e tarnais-e. Et pourtant, ID TGV (SNCF) nous a proposé au retour un petit massage relaxant sous les mains expertes de Monsieur Bogosse !

Candida ROUET

UN DESSIN D'ALAIN GUILLEMOT



AGENDA

7 mars

Conférence de presse A & A 81 à 15 h, Hôtel Europe à Castres.

14 mars

Comité de rédaction de **Confluences 81** à Castres (20h15). Salle 204 de la M.A.S.

16 ou 22 mars

Réunion du Collectif Marinaleda 81 à Lautrec, à 20 h.

11 avril

Assemblée Générale Confluences 81, à 20 h 15 à Castres (MAS 204).

7 ou 21 mai ou 4 juin

Fête du 20^{ème} anniversaire de la parution de **Confluences 81** à Castres au Puy Saint Jammes. Info définitive dans le n° 120 (mai) ou sur le blog.

Blog : <http://alternatives-et-autogestion.org/>

Contact : 81@alternatives-et-autogestion.org

Jean-Benoît H

LA 4^{ÈME} RÉPUBLIQUE : AUTOUR DE LA CONSTITUTION

«LES ASSEMBLÉES CONSTITUANTES» & LA CONSTITUTION DE 1946

Paris est libérée entre le 19 et le 25 août 1944 ; le gouvernement provisoire en poste à Alger est immédiatement transféré dans la capitale. La tâche à accomplir est immense tant sur le plan économique que dans le domaine politique : les structures économiques en 1939 étaient pour le moins vieillottes ; elles sont devenues inexistantes avec des problèmes sociaux ingérables : le rationnement alimentaire persistera jusqu'en 1949 ! La vie politique a été décapitée par quatre années d'occupation allemande et par le régime autocratique de Vichy. Une fois la liberté reconquise les élites doivent tout remettre en marche pour assurer l'avenir politique et économique du pays et aussi pour lui redonner son rang à l'extérieur : certaines nations considèrent la France avec pitié et concupiscence... DE GAULLE symbolise plus que tout autre le dynamisme de cette période mais il n'est pas seul : il a su s'entourer d'un personnel issu de toutes les tendances de la résistance. L'assemblée consultative (gouvernement provisoire) et en province les commissaires de la République aux méthodes parfois contestables ont accompli un travail immense : création de l'ENA, instauration de la sécurité sociale, droit de vote pour les femmes... Toutes ces mesures sont prises alors que le pays n'est pas totalement libéré, que les combats se poursuivent sur les Vosges et les Ardennes pendant l'hiver 1944-45 et que des problèmes liés à l'épuration doivent être résolus dans la légalité. Mais pour asseoir totalement cette légalité il faut de toute urgence redonner la parole au peuple. En 1945 il est consulté à trois reprises : le 29/04 et le 13/05 pour des élections municipales ; le 23/09 et le 30/09 pour les cantonales ; le 21/10 pour des législatives. Dès la première consultation, trois partis dominent sur «l'échiquier», le PCF, la SFIO et le MRP, tous trois issus de la résistance et couvrant l'ensemble des aspirations politiques de l'époque : mettre en «partition» les aspirations du CNR (comité national de la résistance). Les partis traditionnels s'effondrent et la droite «collabo» est hors-jeu. Les cantonales de septembre donnent la même orientation tout comme les législatives à la proportionnelle du 21/10. Le référendum qui s'est tenu le même jour donne à 96% le «oui» à une assemblée constituante qui devra laisser la place à un régime définitif sept mois plus tard. Les Français redoutaient autant un gouvernement autocratique que l'impuissance de la III^e. Le 16 novembre à la quasi unanimité DE GAULLE est élu président du conseil. Et les trois grands partis (tripartisme) ont un certain nombre de ministres au gouvernement. En apparence l'unité nationale est toujours vivace mais...La constituante expédie bien entendu les affaires courantes et c'est déjà pas mal mais elle doit préparer les fondements d'une nouvelle constitution. Dans cette assemblée communistes et socialistes sont nettement majoritaires ; ils voudraient,

surtout les communistes, conserver les législatives à la proportionnelle intégrale ; DE GAULLE et le MRP refusent. A terme le PC obtiendrait tous les postes ; on penche plutôt avec l'appui indirect de la SFIO pour une proportionnelle départementale. De plus dans cette première mouture le président (du conseil, de la République ?) est responsable devant l'assemblée nationale ce qui le rend très vulnérable ; à l'origine on ne prévoyait qu'une chambre ce qui rendait le PCF très dangereux. Refusant d'être l'otage des partis DE GAULLE démissionne le 20 janvier 1946, persuadé d'être rappelé rapidement. Mais même en dehors du jeu politique il poursuit sa campagne contre l'omniprésence des partis ; et le 5/5 la constituante est rejetée par référendum avec 53% de non. Dans la foulée une nouvelle constituante est élue (PC 26% MRP 28,2%. La SFIO s'effondre...) A Bayeux le 16 juin DE GAULLE fait un «discours programme» dans lequel il esquisse ce que sera la constitution de la V^e. La nouvelle constituante se met en route et apporte certaines modifications : le sénat est rétabli, un président de la république élu par les grands électeurs pour sept ans est à la tête du pays avec des pouvoirs assez limités : il choisit le président du conseil dans la majorité de l'assemblée et il peut dissoudre cette même chambre ; mais il n'est plus responsable devant les députés ; le président du conseil joue le rôle du premier ministre sous la V^e. Finalement le 13/10 la constitution est adoptée par 53% de «oui» mais avec plus d'un tiers d'abstention ! Les législatives de novembre à la proportionnelle départementale n'amènent pas de grands changements dans les équilibres politiques ; BLUM puis RAMADIER sont les premiers présidents du conseil. Enfin au début de 1947



Le bouillonnement culturel au lendemain de la guerre est aussi intense que le foisonnement politique : en 1947 J. VILAR, sur une idée de René CHAR, crée la semaine dramatique d'Avignon soutenue par les partis de gauche, sans l'approbation du maire de la ville pourtant du PCF...

le socialiste V. AURIOL est élu président de la République. La constitution débute par le rappel de la déclaration des droits de l'homme : c'est tout à fait normal après ce que l'on vient de subir ; les élections cantonales et municipales se déroulent au scrutin majoritaire à deux tours ; les «sénateurs» et le président de la république sont élus par les grands électeurs. Par contre l'élection des députés se déroule à la proportionnelle départementale ce qui entraîne l'absence de majorité stable, aucun parti ne pouvant atteindre la barre des 50% ! De plus le président du conseil désigné doit se présenter devant la chambre pour vérifier qu'il a bien la majorité ; et une fois le gouvernement constitué il revient avec l'ensemble de ses ministres pour la même vérification. S'il n'a pas (plus) la majorité, il doit former un nouveau gouvernement ou démissionner ; dans ce cas le président de la République choisit un nouveau premier ministre dans la «majorité» nouvelle ; et ainsi de suite... Ainsi la IV^{ème} République est complètement soumise au bon vouloir des partis. Elle se voulait aux antipodes de la III^e, mais...

Jean-Pierre SHIEP

À PROPOS D'UN FILM

Dans un précédent numéro nous avons fait l'éloge du film *Timbuktu* (2014) d'Abderrahmane Sissako (né en Mauritanie et vivant au Mali).

Et voilà qu'art et réalité se confondent le 13 novembre. Bataclan, terrasses de café, abords d'un stade ne vous rappellent-ils pas des scènes du film :

jeunes jouant sans ballon car sports et jeux sont interdits, « punition » d'un groupe faisant de la musique en cachette, etc...

Haine des plaisirs, haine des arts... Sissako nous avait bien prévenus. Et la scène finale où les djihadistes assassinent des villageois à la

kalachnikov nous annonce les tirs parisiens.

Mais je pense qu'un film, comme toute œuvre d'art, permet une réflexion moins émotionnelle, moins au 1^{er} degré et donc plus solide.

L'art est la quintessence de la vie.

Aline R.

ON FAIT LE FILM ?

Je voudrais vous faire part d'une information qui m'a tout de même scandalisée et laissée avec une grande incertitude sur le comment on fait les films. A propos d'un reportage sur la sortie du dernier *James Bond* où l'on nous explique avec beaucoup de détails toutes les arcanes du film, je découvre des indications assez surprenantes et d'autres fort intéressantes,

pour une fêrue de cinéma comme moi. Mais celle qui m'a le plus révoltée, c'est que pour réaliser une cascade, il a fallu refaire la même scène une dizaine de fois.

Je vous explique : une voiture saute au-dessus d'un pont et s'écrase au sol ; donc il a fallu une dizaine de voitures, là où il y a stupéfaction, c'est la marque « Bentley » et le prix « 30000 euros » de ces bolides.

Les effets spéciaux qui existent aujourd'hui ne pourraient-ils remplacer certaines scènes ? Qui pourrait faire

la différence ?

Je connais le mal que se donnent la plupart des gens pour survivre dignement dans ce monde si perturbé, alors ce gaspillage me laisse un sentiment d'incompréhension.

Maintenant que je sais, je ne verrai pas ce film avec le même regard.

Plus tard, lors de la projection, j'attendrai cette scène avec impatience... mais je le verrai quand même parce j'ai aussi, besoin de me divertir !

Françoise M

CHANTONS...



Notez bien ces **belles dates** avec **Chantons sous les Toits (à Castres) !**

Dimanche 10 Avril avec Pascal Mary

Dimanche 25 septembre avec Hélène Piris

Et peut-être une troisième date...

Et avec le **Planning Familial du Tarn** qui vous invite à une super soirée avec le groupe



Orlando au **Centre Culturel le Rond Point à Labruguière**, certains d'entre vous les ont déjà applaudis sur la colline... Ce sera le samedi 19 mars et vous pouvez déjà prendre vos places sur le net : <https://planningfamilial81.festik.net/>

Gisèle V.

COMME UN RHIZOME

paru aux éditions La Cheminante
<http://www.lacheminante.fr>

4e de couverture

Imaginez qu'un jardin collectif puisse changer nos vies.

Imaginez que ce jardin géré de manière coopérative grâce aux compétences de chacun permette de redistribuer équitablement les richesses produites.

Imaginez que l'économie sociale et solidaire s'étende sur tout le territoire, comme des rhizomes... C'est le rêve éveillé d'Antoine, Inès, Myriam, Colette, Louis et les autres qui, à travers *Potes et Potagers*, leur entreprise coopérative associative, travaillent à un changement radical de société. Modèle ou utopie ? Antoine, le fondateur de ce projet, est au cœur de la tour-

mente, leader malgré lui... La question cruciale se pose : pour poursuivre l'aventure, comment faire coexister la gestion économique de l'entreprise avec les valeurs humaines qui s'y déploient ? Ils vont faire appel à Marthe, coach, pour sortir de leurs difficultés. Béatrice Poncin, praticienne de l'économie sociale et solidaire et du coaching, aborde en profondeur par la fiction tous les aspects les plus constructifs et passionnants de ce modèle économique privilégiant le bien-être de tout un chacun et de tous, ensemble.

Déjà parus :

- *Trajectoires Indicibles*, 2002, éditions du Croquant
- *Salarié sans patron*, 2004, éditions du Croquant
- *Plaisir d'être en réunion*, 2010,

éditions du Croquant



Sur un plan purement scientifique, « un être vivant est un être qui naît, grandit, mange, rejette des déchets, se reproduit et meurt ». Nous sommes donc entourés d'être vivants, humains, animaux, végétaux. La première chose à faire est donc de respecter les autres êtres vivants. Cependant, la nature, qu'elle soit humaine, animale ou végétale fait que notre survie nous impose de nous nourrir des êtres qui nous entourent. Bien entendu nous n'allons pas nous nourrir d'êtres humains (notre morale et nos instincts nous l'interdisant) : alors restent les animaux et les végétaux principalement. Bien sûr les animaux, plus proches de notre état et à la sensibilité plus perceptible, sont souvent nos protégés et cela provoque chez beaucoup d'entre nous un dégoût profond à l'idée de les voir souffrir et surtout de les consommer. Bien sûr, rien ne peut excuser l'attitude destructrice des industriels de la viande dans l'élevage et la mise à mort des animaux. Rien ne justifie ces élevages intensifs et cette incitation à manger de la viande, sinon l'appât du gain.

J'ai été élevée dans une petite ferme et mes parents avaient 6 vaches qui avaient toutes un prénom. Elles aidaient aux travaux des champs car alors il n'y avait ni tracteur ni outils à moteur. Chaque vache avait son veau

et l'allaitait jusqu'à ses 6 mois environ, puis il était vendu. Le lait non consommé par les veaux suffisait largement à notre consommation. Je ne vais pas raconter au-delà, mais j'ai le souvenir d'une vie en harmonie avec les animaux qui nous entouraient. Aujourd'hui, les conditions ont changé et l'animal n'a plus, dans la plupart des fermes, la place qu'il occupait alors.

Quant au monde végétal, on sait qu'il est doué de sensibilité, mais si différente de la nôtre que peu s'y intéressent. Lorsque vous cueillez une salade, le liquide qui suinte de sa tige est son sang, comme cet arbre dont la branche a été cassée par où la sève s'écoule. Lorsque vous ferez votre cure de sève de bouleau, pensez à l'arbre que l'on a entaillé pour la lui prélever ! Les plantes communiquent par leur odeur, leurs mouvements entre elles. Peut-être communiqueraient-elles avec nous si nous étions assez évolués pour les comprendre ? Les points de vue exprimés dans ce dossier sont respectables et je ne souhaite adresser aucune critique à leurs auteurs. J'aurais pu devenir végétarienne ou vegan, mais je mange de la viande, du poisson, des œufs, du fromage, des végétaux (tout cela bio de préférence). Mais qui sait... peut-être un jour ?

Yvette Rossignol

LE CHANGEMENT ?

Dans son encyclique « *Laudato si* », le pape François écrit : « Il ne suffit pas de concilier, en un juste milieu, la protection de la nature et le profit financier, ou la préservation de l'environnement et le progrès. Sur ces questions, les justes milieux retardent seulement un peu l'effondrement. Il s'agit simplement de redéfinir le progrès. Un développement technologique et économique qui ne laisse pas un monde meilleur et une qualité de vie intégralement supérieure ne peut pas être considéré comme un progrès. » (§ 194). *Les déséquilibres écologiques et les changements climatiques sont l'une des conséquences du modèle dominant de développement. Ce « modèle » mise*

sur un système économique marqué par la libéralisation des échanges et la globalisation des marchés, où les intérêts privés l'emportent souvent sur l'intérêt général et la logique d'exploitation des ressources naturelles et énergétiques n'est pas viable. Ce constat invite à un changement global du modèle de développement.

Extrait du paragraphe « Face à la nécessité du changement » du n° 8 de *Habiter autrement la Création*.

Autres numéros :

L'économie au service de l'humanité
A la rencontre du frère venu d'ailleurs
Le défi de la paix

Propos relevés par A.R.

BRÈVES... BRÈVES...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CONFLUENCES 81

Elle se tiendra le lundi 11 avril à 20 h 15 à la Maison des Associations et syndicats de Castres. A l'ordre du jour à adopter sur place : Bilan de l'année 2015, Renouvellement de l'équipe d'Animation, Fixation du montant annuel de l'abonnement, Perspectives pour 2016, Préparation de la Fête pour le 20^{ème} anniversaire de la parution du journal...

Ce qui précède tient lieu de convocation. Un vote par Internet (Framapad) sera organisé pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer.

ENCORE DES « CHIFFRES » !

-7 millions de personnes dans le monde vivent dans des camps de réfugiés ou de déplacés.

-19 millions de personnes ont été contraintes de fuir leur foyer en raison de catastrophes liées aux aléas naturels en 2014.

-690 millions d'enfants vivent dans les régions les plus exposées aux conséquences du changement climatique.

-en 2014, 139 journalistes se sont exilés pour échapper aux menaces du fait de leurs activités.

QU'Y A-T-IL DERRIÈRE LES MOTS ?

Sécurité, migrants, immigrés, réfugiés, dette, croissance... ?

Il y a aussi des mots qui font un peu « peur » : alternatif, alternative (dont l'usage actuel en politique est assez récent, me semble-t-il), alternance. Ce dernier vocable signifie phénomènes se succédant régulièrement (au pluriel) et situation dans laquelle il n'y a que deux partis possibles (au singulier) : c'est ce dernier sens qui me paraît utilisé en politique...

A LIRE

La Françafrique (F.X. Verschave) éd. Stock

Tout peut arriver (Naomi Klein) éd. Actes Sud

La ségrégation scolaire (P. Merle) éd. La Découverte.

Las urgencias e pas l'Estat d'Urgencia ! de David Grosclaude (Partit occitan)

APPRENDRE À (MIEUX) VOTER
Plateforme : voxe.org et plateforme Les Sans culottes.

Aline

VROUM...

Samedi 5 décembre 2015, l'ORAMIP (Observatoire Régional de l'air Midi Pyrénées), a émis une procédure d'information au public pour pollution par particules en suspension dans l'air, information relayée par la préfecture du Tarn. Les citoyens et citoyennes étaient invités à :

- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun,
- s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs industriels de dépoussiérage,
- éviter d'allumer des feux d'agréments (bois)... et toutes autres activités susceptibles de produire des particules polluantes.

Mais ce même 5 décembre, des voitures de course ont fait rugir leurs chevaux sur le circuit d'Albi-Séquestre, polluant ainsi l'air en toute impunité sans se soucier des alertes à la pollution !

Sans doute que les pollutions émises par ces quelques privilégiés ne sont pas concernées par les recommandations élémentaires !

Eric Paplo-Ptek

FINANCEMENT

PARTICIPATIF

Depuis le 3 février 2016, la Brasserie des Vignes (Graulhet) vous propose de contribuer à un financement participatif* pour l'aider à se développer et améliorer les conditions de travail des brasseurs.

11 000 € sont espérés avant le 27 mars 2016.

Une aventure humaine se joue là, pour l'amélioration et la pérennisation d'un lieu de vie et de passion. Alors si vous voulez soutenir cette initiative (chacun-e selon ses moyens), rendez vous rapidement sur la plate forme : <https://www.miimosa.com/lambic-et-biere-de-terroir>

Pour la convivialité brassicole, pour soutenir Stéphane, Garlonn et Guilhem, je participe...

Patrice K

* ou « crowdfunding » en langage globalisé !

18 200 000 / 1000

BIENHEUREUX CHÔMISTES !

Bienheureux chômeurs : un accueil à taille humaine

Par l'intermédiaire de Pôle Emploi, et sous le regard attentif du MEDEF et les roucoulaudes de la CFDT, nos gouvernants se préoccupent intensément d'inverser – sinon les causes du chômage et la situation des privé-e-s d'emploi - du moins les chiffres du chômage, situation plus préoccupante à leurs yeux. Les radiations administratives ne suffisant apparemment pas, voici donc le Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi... La place nous manquerait pour en détailler l'ensemble. S'il comporte bien quelques mesures intéressantes, en particulier pour des usagers en «longue durée», on y trouve la fermeture des agences l'après-midi – sauf pour les personnes ayant rendez-vous. Mieux encore, la mise en place du «tout-Internet» : «Inscrivez-vous par Internet ! », «Consultez votre conseiller par Internet ! Ceci, comme si l'ensemble des usager.e.s était en capacité d'utiliser Internet sans difficultés !... «Plus personne à l'accueil ? Pas d'inquiétude: Adressez-vous à la borne ! » C'est une «présence humaine», un accompagnement «physique» que ces personnes souhaitent trouver en priorité. Pour bien comprendre, essayez-donc, de faire un sourire à une machine, que ce soit à la Sécu, à la CAF ou au Pôle Emploi. C'est

sur cet aspect qu'avec les syndicats CGT et SUD Pôle Emploi et, régionalement, la coordination des Intermittents du spectacle ou le MNCP, la CGT des précaires et privé.e.s d'emploi engage la lutte. Depuis décembre nous faisons signer une pétition pour informer et mo-



biliser les usagers. Réunions publiques, conférences de presse permettront très bientôt d'élargir à l'ensemble de la population. Si l'on relie ces mesures aux lois MACRON ou à la casse du code du travail, sans remonter au CPE de VILLEPIN, l'objectif est clair : mettre à disposition du patronat une main d'œuvre docile et au moindre coût. La lutte ne se limite donc pas aux seul.e.s précaires et privé.e.s d'emploi. Nous vous y attendons.

Marie Françoise BESOMBES et Jean FAUCHE

Confluences 81 :

Assemblée Générale le 11 avril 20 h à Castres à la M.A.S salle 204

Il y a plus de 70 ans ...



... maintenant ?



MARIA «PITA» MAYOR FERNÁNDEZ DE LA CÁMARA (1560-1643)



Certains vous diront sans doute que les armes, les batailles, les guerres sont une affaire d'hommes. Des valeurs telles que la virilité, le courage, l'intrépidité sont requises pour cet art. Et ces valeurs là, et bien voyez-vous, on dit qu'elles sont « masculines ». On prendra pour preuve

les faibles effectifs de femmes au sein des armées officielles, au sein des groupes de guérilla (même si les certitudes prennent du plomb dans l'aile avec les combattantes kurdes qui luttent vaillamment contre Daech !), mais on ne se posera pas la question des interdits et des obstacles qui ont longtemps empêché les femmes d'accéder à de telles fonctions. On ne vous parlera pas non plus du nombre impressionnant de femmes militaires violées au sein de l'armée française ou au sein de l'armée des USA (toutes les 3 heures, une militaire étasunienne est violée). Elles seront sans doute considérées comme victimes collatérales d'un corps de métier rude, viril, qui a ses propres règles, dont celle de l'omerta... Aucun nom d'héroïne guerrière ne leur viendra à la bouche, si ce n'est peut-être Jeanne d'Arc ! Comme tout et son contraire a déjà été écrit sur Jeanne la Lorraine, je ne m'y attarderai pas. D'autant que j'ai tendance à éviter les personnages admirés et récupérés par l'Extrême Droite Catholique !

Un peu plus d'un siècle après le procès de Rouen, à environ 1500 kilomètres plus au sud, alors que d'autres bûchers engloutissaient les victimes de l'Inquisition, une autre femme, en Espagne cette fois, faisait l'admiration d'un roi.

En 1589, lors de la défense de la cité de La Corogne contre un pillage en règle par les troupes du corsaire britannique Francis Drake et du général Norris, une galicienne, du nom de Maria Pita Mayor Fernández de la Cámara s'illustre en tuant d'une lance, le porte-drapeau anglais et en s'emparant dudit drapeau. Par cet acte, elle redonne courage à ses compatriotes. La légende dit que c'est pour venger son époux, tué quelques heures plus tôt par les Anglais, qu'elle est montée à l'assaut à son tour. Quelle que soit la part de vérité, il n'en demeure pas moins que les Britanniques, surpris par la résistance des Espagnols et des Espagnoles reprennent la mer, amers.

Maria Pita est sacrée héroïne de la cité, le roi Philippe II d'Espagne lui octroie une rente à vie et le grade de Lieutenant. Une statue à sa gloire trône depuis en face de la mairie de La Corogne. Le caractère intransigeant, volontaire de Maria Pita a été utilisé pour symboliser les idées féministes et la lutte pour la liberté des femmes en Espagne. Mariée quatre fois, divorcée et veuve, elle est aussi un exemple d'autonomie pour les femmes du peuple.

Revenons-en aux femmes militaires. De nos jours, en France, les femmes représentent 15 % des effectifs de l'Armée*. La présence grandissante des femmes au sein de l'armée n'éloigne pas, hélas, les discriminations persistantes, le harcèlement verbal et encore moins les violences physiques. Malgré la loi du 13 juillet 1972 qui instaurait le principe d'égalité entre les hommes et femmes au sein des armées en supprimant les distinctions statutaires entre militaires des deux sexes, il aura fallu attendre 1998 pour supprimer la notion de quotas limitant l'accès des femmes à certains postes**. L'armée espagnole n'échappe pas non plus aux violences faites à ses femmes soldates. J'en veux pour preuve l'affaire concernant la capitaine Zaida Cantero, accusant le colonel José de Lezcano-Mújica de harcèlement sexuel. Elle a réussi à le faire condamner par le Tribunal Suprême espagnol à presque trois ans de prison, après une

course d'obstacles administratifs. Mais à partir de cette relative victoire judiciaire, la carrière de la Capitaine Cantero a été freinée. Le grade de Commandant semble lui être difficile d'accès.

En France, devant la pression, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a promis de prendre en considération le harcèlement des femmes engagées dans l'Armée française. Il souhaite que cette question soit explicitement mentionnée dans le Code de la Défense. Pourtant leurs plaintes sont rarement étudiées avec attention. Admettre les viols et le harcèlement au sein de l'armée française serait admettre une faille de ce système, serait admettre que ceux qui ont

pour mission de « nous » défendre sont aussi dangereux que n'importe quel ennemi... Alors certain-e-s préfèrent fermer les yeux et se boucher les oreilles.

Patrice K

* Le taux de féminisation de l'Armée française place le pays au premier rang des nations européennes dans ce domaine. La France compte 20 femmes au grade de Générale (sur 531 personnes à ce grade)

** En France, les postes de sous-officiers dans les escadrons de gendarmerie mobile demeurent encore spécifiquement réservés aux hommes, tandis que les postes à bord des sous-marins de guerre devraient s'ouvrir aux femmes en 2017.

- Conseil de lecture pour approfondir sur le sujet : « La Guerre invisible. Révélation sur les violences sexuelles dans l'armée française ». Leila Miñano & Julia Pascual (2014) [Éditions Les Arènes]

- Le N° 43 du magazine Causette (mars 2014) consacre un article sur le sujet des violences sexuelles dont sont victimes les femmes militaires au sein de l'armée française.

